

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN RÉGIE



EXERCICE 2024

Bévy, Brochon, Chamboeuf, Chambolle-Musigny, Chevannes, Collonges-lès-Bévy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Détain-et-Bruant, Fixin, Gevrey-Chambertin, L'Etang-Vergy, Messanges, Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy, Valforêt, Villars-Fontaine et Villers-la-Faye.

Table des matières

1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
2	LE TERRITOIRE	5
3	L'ORGANISATION DU SERVICE	6
4	LE SECTEUR DE NUITS-SAINT-GEORGES	9
	I. ETENDUE DU TERRITOIRE	9
	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	9
	III. LES INDICATEURS TECHNIQUES	10
	IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR	11
5	LE SECTEUR DE LA CÔTE	12
	I. ETENDUE DU TERRITOIRE	12
	II. RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	
	III. LES INDICATEURS TECHNIQUES	13
	IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR	
6	LE SECTEUR DE CHAMBOLLE MUSIGNY & MOREY-SAINT DENIS	15
	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	15
	II. RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	
	III. LES INDICATEURS TECHNIQUES	16
	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	16
7.	LE SECTEUR DES HAUTES- CÔTES	17
	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	17
	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	17
	III. LES INDICATEURS TECHNIQUES	17
	IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR	18
	V.VENTE D'EAU A GERGUEIL	19
8	LE SECTEUR DE QUEMIGNY	19
	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	19
	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	19
	III.LES INDICATEURS TECHNIQUES	20
	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	21
9.	LE SECTEUR DE CHEVANNES	22
	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	22
	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	22

II	III.LES INDICATEURS TECHNIQUES	22
I۱	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	23
10.	LE SECTEUR DE SEGROIS	24
l.	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	24
Ш	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	24
П	III.LES INDICATEURS TECHNIQUES	24
I۱	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	25
11.	LE SECTEUR DE VILLERS-LA-FAYE	26
l.	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	26
Ш	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	26
П	III.LES INDICATEURS TECHNIQUES	26
I۱	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	27
12.	LE SECTEUR DE VILLARS-FONTAINE	28
l.	I.ETENDUE DU TERRITOIRE	28
Ш	II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION	28
Ш	III.LES INDICATEURS TECHNIQUES	28
I۱	IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR	29
13.	LE PRÉLÈVEMENT DES RESSOURCES	30
14.	LE PARC COMPTEUR	30
15.	LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS	31
16.	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	32
IN	INDICES D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES	32
IN	INDICES DE CONFORMITÉ DES RESSOURCES	33
Ш	III- INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX	33
17.	LE SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE – 2023-2025	35
18.	. LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION	36
19.	LE RAPPORT FINANCIER 2024	37
I.	I. LA TARIFICATION DE L'EAU EN 2024	37
п	II LE RII AN FINANCIER 2024	38

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable (RPQS) présente des données sur la gestion technique et financière du service.

Ces données rendent compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée et répond à une exigence de transparence du fonctionnement du service et donnant une vue globale de la production, du traitement et de la distribution de l'eau potable pour les communes gérées en régie directe

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges assure la compétence Eau Potable sur l'ensemble de son territoire.

Une partie est gérée en régie directe, l'autre en délégation de service public.



2. LE TERRITOIRE

La partie régie directe représente 25 communes, 6914 abonnés à l'eau potable et est répartie comme suit :

COMMUNE	population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
GEVREY CHAMBERTIN	3020	1105
COUCHEY	1129	560
BROCHON	<i>7</i> 95	354
FIXIN	729	394
CHAMBOLLE MUSIGNY	270	187
MOREY ST DENIS	632	382
BEVY	139	86
CHAMBOEUF	393	162
CHEVANNES	172	103
COLLONGES LES BEVY	100	52
CURLEY	143	62
CURTIL VERGY	164	81
DETAIN ET BRUANT	142	87
L'ETANG VERGY	213	116
MESSANGES	258	113
QUEMIGNY		89
POISOT	331	28
CLEMENCEY		61
REULLE VERGY	165	87
SEGROIS	58	28
SEMEZANGES	97	58
TERNANT	83	66
URCY	149	70
NUITS ST GEORGES	5350	2288
VILLARS FONTAINE	119	74
VILLERS LA FAYE	408	221
TOTAL	15 059	6 914

Elle est découpée en plusieurs secteurs selon la provenance de la ressource :

- ✓ Le secteur de Nuits-Saint-Georges
- ✓ Le secteur de la Côte
- ✓ Le secteur de Chambolle & Morey-St-Denis
- ✓ Le secteur des Hautes-Côtes
- ✓ Le secteur de Quemigny
- ✓ Le secteur de Chevannes
- ✓ Le secteur de Segrois
- ✓ Le secteur de Villers-La-Faye
- ✓ Le secteur de Villars-Fontaine

3. L'ORGANISATION DU SERVICE

La facturation de la consommation d'eau potable pour les communes en régie induit que le service dispose d'une autonomie financière avec un budget annexe.

Le conseil d'exploitation, composé d'élus représentant le territoire, statue sur les différents projets du service. Il demeure sous l'égide du Conseil communautaire.



Les moyens humains du service

- 1 responsable de service
- 2 assistantes administratives chargées de l'accueil et de la gestion des comptes usagers pour la régie
- 5 agents de terrain qui suivent la ressource, la qualité de l'eau, la maintenance des équipements, la réparation de fuites, la pose et le contrôle des compteurs,
- 1 électromécanicien qui suit le bon fonctionnement et la maintenance des réservoirs

Le service est supervisé par le Directeur du Pôle environnement (Eau, Assainissement, gestion des déchets) accompagné d'une assistante.

La gestion administrative est effectuée à l'adresse suivante :

Centre Technique Intercommunal 1 rue Lavoisier 21700 NUITS-SAINT-GEORGES 03.80.62.01.42

Mail: eau@ccgevrey-nuits.com

L'accueil usager est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin et le jeudi après-midi) La continuité du service s'effectue par une permanence d'astreinte 24h24 au 06.72.48.61.23

LA RÉGIE EAU POTABLE EN 2024, C'EST:

Population en régie 15 059 Nombre d'abonnés 6 914

Longueur de réseau (km) 241,484

Volume total consommé

1 053 568 m³

Volume total facturé 1 095 999 m³ Nombre de mL renouvelés 60

Nombre de branchements 2 473 dont 10 neufs

Nombre de compteurs changés

207

Nombre de dégrèvements 42 (-2.3% par rapport à 2023)

Fuites réparées 40 (**89 733 m³ de pertes** éliminées) Rendement hydraulique du réseau 79.54 % (74,84 % en 2023)

Taux moyen de conformité

100%

Nombre de réservoirs

31

Nombre de sources

Nombre de sites puits, forages

5

SERVICE RELATION USAGERS



Appels téléphoniques 3147 dont 93.80 % pris



Factures envoyées 28 365

4. LE SECTEUR DE NUITS-SAINT-GEORGES

I. ETENDUE DU TERRITOIRE

Ce secteur est composé de la commune de Nuits Saint Georges et des hameaux de Concoeur et de Corboin.

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

Le système d'alimentation :

D'une capacité totale de 3700 m3, il est constitué de deux réservoirs semi-enterrés situés à Nuits-Saint-Georges, route de la Serrée au lieudit « Les Creux Fraiche Eaux » :

le 1er construit en 1968 : deux cuves de 750 m3, soit 1500 m3,

le 2ème construit en 1993 : deux cuves de 1 000 m3, soit 2 000 m3.

Un réservoir semi-enterré basé à Concoeur, chemin rural n°11 dit de la Creuze au lieudit « La Forêt de Mantua » : Construit en 1968 : une cuve de 200 m3

Les Ouvrages de captage :

Sources Rochotte et Régnier

Jaillissant de la Combe de la Serrée au pied de Villars-Fontaine, l'eau des sources Rochotte et Régnier (1 et 2) est captée en priorité, cette ressource représente plus de 95% des volumes d'eau prélevés. L'arrêté préfectoral du 24/11/2010 portant D.U.P et instaurant les périmètres de protection des ressources en eau de la commune autorise le prélèvement de 6000 m3/j pour les sources (Rochotte+Régnier).

Nappe du Meuzin: forages 1974, 1976 et le puits 1965

Au lieudit « Les Corvées Mère Grand » les forages 1974, 1976 et le puits 1965 de la nappe alluviale du Meuzin à Nuits-Saint-Georges.

L'arrêté préfectoral du 24/11/2010 portant D.U.P et instaurant les périmètres de protection des ressources en eau de la commune autorise le prélèvement de 4000 m3/j pour le champ captant (puits 65, forages 74 et 77).

Achat d'eau sur la Plaine de Nuits

L'interconnexion, réalisé en 2003, depuis la Plaine de Nuits permet de réaliser l'apport complémentaire, dont la commune a besoin en période d'étiage des sources.

Suivi Nappe du Meuzin :

À la suite des sécheresses successives de ces dernières années, pouvant entraîner des mesures de limitation et de suspension de l'usage de l'eau, des moyens ont été mis en œuvre pour surveiller les ressources sur le plan quantitatif.

La surveillance de l'évolution des ressources à Nuits-Saint-Georges est assurée par une mesure du niveau de la nappe du Meuzin au niveau du puits 65.

III. LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU	Rappel 2023
NUITS ST GEORGES	5350	2288	2266



		2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
1	m³	660 489	650 312	806 444	642 624	1.56%
2	m³	2 383	1 708	10 862	13 316	39.52%
3=2+1	m³	662 872	652 020	817 306	655 940	1.66%
4	m³	0	0	0	0	
5=3-4	m³	662 872	652 020	817 306	655 940	1.66%
6	m³	533 957	479 762	658 234	585 795	11.30%
7	m³	503 371	458 441	502 254	519 777	9.80%
8=5-6	m³	128 915	172 258	159 072	70 145	-25.16%
	2 3=2+1 4 5=3-4 6 7	2 m³ 3=2+1 m³ 4 m³ 5=3-4 m³ 6 m³ 7 m³	1 m³ 660 489 2 m³ 2 383 3=2+1 m³ 662 872 4 m³ 0 5=3-4 m³ 662 872 6 m³ 533 957 7 m³ 503 371	1 m³ 660 489 650 312 2 m³ 2 383 1 708 3=2+1 m³ 662 872 652 020 4 m³ 0 0 5=3-4 m³ 662 872 652 020 6 m³ 533 957 479 762 7 m³ 503 371 458 441	1 m³ 660 489 650 312 806 444 2 m³ 2 383 1 708 10 862 3=2+1 m³ 662 872 652 020 817 306 4 m³ 0 0 0 5=3-4 m³ 662 872 652 020 817 306 6 m³ 533 957 479 762 658 234 7 m³ 503 371 458 441 502 254	1 m³ 660 489 650 312 806 444 642 624 2 m³ 2 383 1 708 10 862 13 316 3=2+1 m³ 662 872 652 020 817 306 655 940 4 m³ 0 0 0 0 5=3-4 m³ 662 872 652 020 817 306 655 940 6 m³ 533 957 479 762 658 234 585 795 7 m³ 503 371 458 441 502 254 519 777

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION								
Longueur des réseaux	9	kms	58.9	58.8	58.8	55.24	0.17%	
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	6.00	8.03	7.41	3.48	-25.29%	
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	23.41	21.36	23.40	25.785	9.61%	
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	75.94%	70.31%	61.45%	79.24%	8.00%	
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	80.55%	73.58%	80.54%	89.31%	9.47%	
Nombre d'abonnés	14		2 288	2 266	2 272	2 249	0.97%	
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	220.00	202.31	221.06	231.11	8.74%	
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	38.85	38.54	38.64	40.71	0.80%	

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024:

Renouvellement de 30 mL à Concoeur Installation projecteurs en entrée de réservoirs

Les prévisions 2025:

Concoeur : dans le cadre de la réfection voirie du CD 21, renouvellement de 660Ml de canalisation sur le RD109 Etanchéité bâche Corvée Mère Grand

Etanchéité bâche Corvée Mère Grand Bâche de paillage dôme des réservoirs

5. LE SECTEUR DE LA CÔTE

I. ETENDUE DU TERRITOIRE

Ce secteur comprend les communes de Gevrey-Chambertin, Brochon, Fixin et Couchey

II. RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

Le système d'alimentation est constitué d'une source, d'une station de pompage et de 4 réservoirs, un achat d'eau à Dijon Métropole complète l'approvisionnement.

- Bas-service: GEVREY-CHAMBERTIN et bas de FIXIN, COUCHEY, BROCHON.
- => L'eau produite par la station du Paquier du Potu est refoulée vers le réservoir des Cazetiers qui distribue l'eau vers les communes de GEVREY-CHAMBERTIN et le bas de FIXIN, COUCHEY, BROCHON.

Le réservoir des Cazetiers :

TYPE	CAPACITE	NBRE DE CUVES	FONCTIONNEMENT
		1 x 775	
Semi-enterré	1775 m ³	1 x 200	Distribution séparée
		1 x 400	

^{=&}gt; L'eau de la source Lavaux alimente (par l'intermédiaire de deux réservoirs) le haut de la commune de GEVREY-CHAMBERTIN (hors période d'étiage).

Le réservoir de Lavaux :

TYPE	CAPACITE	NBRE DE CUVES	FONCTIONNEMENT
Semi-enterré	200 m ³	2 x 200	Distribution séparée

⁻ Haut-service: Haut de GEVREY-CHAMBERTIN et haut de FIXIN, COUCHEY, BROCHON

Les Ouvrages de captage :

> Le Forage du Paquier du Potu:

Situé au lieu-dit Le Paquier du Potu sur la commune de FENAY.

D'un diamètre de 400 mm et d'une profondeur de 103 m, il capte la nappe profonde de Dijon Sud. Il est équipé d'une unité de filtration à charbon actif en grains, installée en 2008, laquelle traite environ 50% des eaux brutes pour abattre les teneurs en pesticides (notamment atrazine et ses dérivés)

> Captage de la Source Lavaux :

Les eaux de la Source Lavaux sont captées dans une galerie aboutissant à une bâche de 2x100 m3 qui assure la mise en charge de la canalisation.

Une pompe doseuse injecte l'hypochlorite de soude comme traitement de désinfection.

> Achats d'eau à Dijon Métropole :

La comptabilisation des volumes vendus par Dijon Métropole s'effectue grâce au compteur situé sur la commune de Couchey.

^{=&}gt; L'eau achetée à DIJON Métropole permet l'alimentation du haut de FIXIN, COUCHEY, BROCHON.

III. LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
GEVREY CHAMBERTIN	3020	1105
COUCHEY	1129	560
BROCHON	795	354
FIXIN	729	394



LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume Total Produit	1	m³	426 777	448 981	444 226	448 584	-5%
Volume Total Acheté	2	m³	90 260	83 901	80 632	88 793	8%
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	517 037	532 882	524 858	537 377	-3%
Volume Vendu en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume Total mis en distribution	5=3-4	m³	517 037	532 882	524 858	537 377	-3%
Volume Total utilisé	6	m³	437 866	407 674	397 500	393 546	7%
Volume Total facturé	7	m³	413 528	383 680	392 012	369 143	8%
Volume Total des pertes	8=5-6	m³	79 171	125 208	127 358	143 831	-37%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

EL MESEAS DE DISTMIDOTION							
Longueur du réseau	9	kms	64.64	64.66	64.66	64.43	0
Indice Linéaire de perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	3.36	5.305221	5.39632	6.116057	-37%
Indice linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	17.53	16.25701	16.61004	15.69689	8%
Rendement primaire	12 = 7/5	%	79.98%	72,00%	74.68%	68,69%	11%
Rendement hydraulique	13=(6+4)/3	%	84.69%	76.50%	75.73%	73,23%	11%
	4.4		0.440	0.405	0000	2070	00/

Nombre d'abonnés	14		2 413	2 405	2399	2373	0%
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	171.38	159.5343	163.4064	155.5596	7%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	37.33	37.19456	37.10176	36.83067	0%

Détail des productions	2024	2023	2022	2021
Source Lavaux	52 216	55 761	55 798	67 424
Paquier du Potu	374 561	393 220	388 428	381 160

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024:

Motorisation du portail

Les prévisions 2025 :

Sécurisation réservoirs des Cazetiers et de Lavaux

6. LE SECTEUR DE CHAMBOLLE MUSIGNY & MOREY-SAINT DENIS

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

Le système d'alimentation est celui de l'ex-Syndicat des Eaux de Vosne-Romanée, constitué d'une ressource sur la commune de Vosne-Romanée (source de la Bornue) qui est en délégation de service public, d'abord avec Suez et depuis le 1^{er} janvier 2024 avec Véolia.

Une interconnexion existe l'UDI Nuits Saint Georges; un achat d'eau auprès de ce syndicat complète ainsi l'approvisionnement des 6 communes actuellement concernées: Flagey-Echézeaux, Gilly Les Cîteaux, Vosne-Romanée, Vougeot et donc Chambolle-Musigny et Morey-Saint-Denis.

II. RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

> La Source de la Bornue

Le puits est exploité via une station de pompage (3 pompes) et un réservoir de tête situé sur Chambolle-Musigny, d'une capacité de 1 000 m3.

> Achats d'eau:

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
CHAMBOLLE MUSIGNY	270	187
MOREY ST DENIS	632	382

Rendement 79.1 %

LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume total Produit	1	m3	0	0	0	0	0
Volume Total Acheté	2	m3	66022	61963	68750	86196	6,6%
Volume Total Introduit	3=2+1	m3	66022	61963	68750	86196	6,6%
Volume Vente en gros	4	m3	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m3	66022	61963	68750	86196	6,6%
Volume Total Utilisé	6	m3	52236	48438	59126	56644	7,84%
Volume Total Facturé	7	m3	50158	47791	56947	51280	5%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m3	13786	13525	9624	29552	2%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Longueur des réseaux	9	km	19.99	12.925	12.925	12.925	54,7%
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m3/j/km	1.9	2.9	2.0	6.3	-35%
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m3/j/km	6.9	10.1	12.1	10.9	-32%
Pondoment Primaire	10 - 7/5	0/-	760/	770/	0.20/	E00/	1 2 0/4

 Rendement Primaire
 12 = 7/5
 %
 76%
 77%
 83%
 59%
 -1.3 %

 Rendement Hydraulique
 13=(6+4)/3
 %
 79.1%
 78.2%
 86.0%
 65.7%
 1.15 %

15

Nombre d'abonnés	14		569	569	567	558	0%
Consommation par abonné	15=7/14	m3/ab	88.2	84.0	100.4	91.9	5%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab./km	28.46	44.02	43.87	43.17	-35%

III. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024 :

Travaux de sécurisation réservoir de Morey

Les prévisions 2025:

Sécurisation des réservoirs

MOREY-SAINT-DENIS : renouvellement des canalisations rue Saint Roch, rue de Très Girard, ruelle de l'Eglise

7. LE SECTEUR DES HAUTES- CÔTES

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

Ce secteur alimente les communes de Bévy, Chamboeuf, Clémencey, Collonges, Curley, Curtil Vergy, Détain et Bruant, l'Etang Vergy, Messanges, Poisot, Reulle Vergy, Semezanges, Ternant, Urcy. L'alimentation en eau est faite au travers de 3 sources : source de l'Abime de Bévy, source de Sous Breuil et source de Reulle Vergy.

Le système d'alimentation est constitué de 12 réservoirs semi-enterrés répartis sur l'ensemble du secteur

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

Les Hautes Côtes sont principalement alimentées par 3 ressources :

- L'Abîme de Bévy en alternance avec la source de Sous-Breuil constituent l'une des ressources principales en eau dans les Hautes-Côtes
- ➤ La source de Sous-Breuil
- La source de Reulle-Vergy pour le réseau de Reulle-Vergy.

III. LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
CURLEY	143	62
CURTIL VERGY	164	81
DETAIN ET BRUANT	142	87
L'ETANG VERGY	213	116
MESSANGES	258	113
POISOT		28
REULLE VERGY	165	87
SEMEZANGES	97	58
TERNANT	83	66
URCY	149	70

Rendement 68.6 %

LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume total Produit	1	m³	160 527	145 778	146 570	133 303	10.1%
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	160 527	145 778	146 570	133 303	10.1%
Volume Vente en gros	4	m³	6 594	7 471	6 869	5 622	-11.7%
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	153 933	138 307	139 701	127 681	11.3%
Volume Total Utilisé	6	m³	103 456	92 528	102 456	90 433	11.8%
Volume Total Facturé	7	m³	87 225	89 176	98 274	87 362	-11.0%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	50 477	45 779	37 245	37 248	10.3%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Longueur des réseaux	9	kms	80	80	80	79	0
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	1.73	1.57	1.28	1.29	10.2%
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	2.99	3.05	3.37	3.03	-2.0%
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	56.7%	64.5%	70.3%	68.4%	-12.1%
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	68.6%	68.6%	74.6%	72.1%	0%
Hendemonerryardanque	10 (0 1)/0	70	33.370	00.070	7 1.070	72.170	070
Nombre d'abonnés	14		1 129	1 122	1 124	1 094	2.0%
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	77	79	87	80	-12.0%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km		14	14	14	2.0%

VOLUMES PRODUITS en M³

Ouvrages	2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Abîme Bevy	48776	40216	56584	63820	21.3%
Sous Breuil	103505	97743	82418	61494	5.7%
Reulle Vergy	8246	7819	7568	7989	5.5%
TOTAL	160 527	145 778	146 570	133 303	10.1%

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
 - les volumes pour les besoins de service.
 - Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV. INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024 :

Remplacement des robinets flotteurs par des vannes pressions Changement de la pompe du forage de l'abime de Bevy

Les prévisions 2025 :

Sécurisation du réservoir de Collonges les Bevy

V.VENTE D'EAU A GERGUEIL

Depuis le 1er janvier 2007, la commune de Gergueil adhère à la Communauté de communes Ouche & montagne et une convention de vente d'eau existe entre cette collectivité et la Communauté de communes de Gevrey-Nuits.

En 2024, le volume vendu est de 6 594m³

8. LE SECTEUR DE QUEMIGNY

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

Le Bourg de Quemigny a son propre système d'alimentation en eau potable avec un réservoir de tête, alimenté par la source de Monchaloin et le captant drainant l'Oise.

En cas de manque d'eau, il peut donc être alimenté par le service des Hautes-Côtes.

Les hameaux de Poisot et Clémencey (Valforêt) sont alimentés eux directement par les ouvrages de production des Hautes-Côtes.

Lorsque la station de pompage de l'Oise est en fonctionnement, le réseau est en refoulementdistribution.

Une interconnexion permet l'alimentation en secours de Quemigny par le réseau des Hautes Côtes.

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

Quemigny est principalement alimentée par :

- La Station de l'Oise, qui assure 35 et 60% des volumes annuels mis en distribution
- **La source de Monchaloin,** qui assure entre 20 et 50% des volumes
- Le complément est apporté par l'interconnexion avec les hautes côtes, pour un volume annuel variant de 1 à 40% des volumes mis en distribution

Le réservoir de Quemigny

TYPE	CAPACITE	NBRE DE CUVES	FONCTIONNEMENT
Enterré	275 m ³	1	Distribution séparée

III.LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
QUEMIGNY		89
POISOT	331	28
CLEMENCEY		61



LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume total Produit	1	m³	7 193	6 362	6 312	6 923	13.1 %
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	7 193	6 362	6 312	6 923	13.1 %
Volume Vente en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	7 193	6 362	6 312	6 923	13.1 %
Volume Total Utilisé	6	m³	9 038	8 189	9 600	8 093	10.37%
Volume Total Facturé	7	m³	7 768	8 189	9 214	8 093	-5.14%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	-1 845	-1827	-3 288	-1 170	0.99%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTIO	N						
Longueur des réseaux	9	kms	2.62	2.62	2.62	2.59	0
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	<0	<0	<0	<0	
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	8.12	8.60	9.60	8.50	-5.6%
				1	1		
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	
Nombre d'abonnés	14		89	89	85	83	
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	87.2	92	108.4	97.5	-5.2%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	33.96	33.96	32.43	31.94	

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024:

Installation d'un turbidimètre sur la bache de L'oise

Les prévisions 2025 :

Sécurisation du réservoir de Montchaloin

9. LE SECTEUR DE CHEVANNES

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

La commune de Chevannes est alimentée par un captage partagé avec le Syndicat d'Adduction d'Eau des Hautes Côtes (ex-Syndicat de Meuilley-Chaux).

Une station de pompage permet l'acheminement de l'eau jusqu'au réservoir de stockage par une conduite de refoulement-distribution

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

La commune possède un réservoir d'un volume de 200 m³

III.LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
CHEVANNES	172	103

Rendement 95.6 %

LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	2024/2023
Volume total Produit	1	m³	9191	8971	9372	10464	2.45%
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	9191	8971	9372	10464	2.45%
Volume Vente en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	9191	8971	9372	10464	2.45%
Volume Total Utilisé	6	m³	8786	8455	9408	8517	3.91%
Volume Total Facturé	7	m³	8734	8455	9408	8497	3.30%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	405	516	-36	1947	-21.51%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Longueur des réseaux	9	kms	4.07	2.833	2.833	1.829	43.66%
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	0.273	0.5	<0	2.92	-45.4%
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	5.88	8.18	9.1	12.7	-28.1%
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	95.0%	94.0%	100.0%	81.0%	1.06%
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	95.6%	94.0%	100.0%	81.4%	1.7%
Nombre d'abonnés	14		103	103	103	99	
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	84.8	82.1	91.3	85.8	3.3%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	25.31	36.36	36.36	54.13	-30.4%

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024:/

Les prévisions 2025 : /

10. LE SECTEUR DE SEGROIS

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

La commune de Segrois est alimentée par une source en gravitaire

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

La commune dispose en aval du captage d'un réservoir de 53m³. La source et le captage desservent uniquement le village de Segrois.

Pour information, le volume distribué, totalisé au niveau du compteur situé en sortie de réservoir de distribution, est moins important que le volume facturé sur la commune.

Cette différence est liée au choix du débitmètre de comptage du volume distribué au réservoir (celuici doit être suffisamment important pour le transit de l'eau en cas d'incendie, il sous-compte les petits débits).

III.LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
SEGROIS	58	28

Rendement 93.3%

LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume total Produit	1	m³	2465	2161	2380	2246	14.07%
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	2465	2161	2380	2246	14.07%
Volume Vente en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	2465	2161	2380	2246	14.07%
Volume Total Utilisé	6	m³	2300	2422	2430	2567	-5.04%
Volume Total Facturé	7	m³	2140	2422	2430	2567	-11.64%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	165	-261	-50	-321	-163.22%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Longueur des réseaux	9	kms	0.87	0.87	0.87	0.87	
Indice Linéaire de Perte	10=8/9/365	m³/j/km	0.5	-0.8	-0.2	-1.0	-163.22%
Indice Linéaire de Consommation	11=7/9/365	m³/j/km	6.7	7.6	7.7	8.1	-11.64%
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	86.8%	100%	100%	100%	-13.2%
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	93.3%	100.0%	100.0%	100.0%	-6.7%
Nombre d'abonnés	14		28	28	28	29	
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	76.4	86.5	86.8	88.5	-11.7%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	32.18	32.18	32.18	33.33	0

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024 : /

Les prévisions 2025 : /

11. LE SECTEUR DE VILLERS-LA-FAYE

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

La commune de Villers la Faye est alimentée par le captage de Lieu Dieu situé à Marey les Fussey.

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

L'arrêté préfectoral du 24/01/2012 portant D.U.P et instaurant les périmètres de protection du captage autorise le prélèvement de 120 m³/j et 35 000 m3/an.

Ce captage est exploité via une station de pompage et un réservoir de tête situé au-dessus de Villers la Faye.

Une interconnexion existe entre la commune de Villers-La-Faye et celle de Marey-Les-Fussey, qui nécessite un achat d'eau auprès du secteur de l'ex-SIE des Hautes-Côtes (DSP Véolia).

III.LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
VILLERS LA FAYE	408	221



LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	Evolution 2024/2023
Volume total Produit	1	m³	20314	25699	22390	22451	-20.95%
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	20314	25699	22390	22451	-20.95%
Volume Vente en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	20314	25699	22390	22451	-20.95%
Volume Total Utilisé	6	m³	17777	17419	18042	17992	2.06%
Volume Total Facturé	7	m³	16747	16328	18042	17252	2.57%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	2537	8280	4348	4459	-69.36%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Longueur des réseaux	9	kms	8.7	8.7	8.7	9	0
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	0.8	2.6	1.4	1.4	-69.35%
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	5.3	5.1	5.7	5.7	3.92%
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	82.5%	63.5%	81%	77%	30%
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	87.5%	67.8%	81.0%	80.0%	29.1%
Nombre d'abonnés	14		221	221	221	221	0
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	75.8	73.9	81.6	78.1	2.6%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	25.40	25.40	25.40	24.56	0

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

Les travaux réalisés en 2024 :

Renouvellement d'une antenne équipée de branchements en plomb

Les prévisions 2025 :

Sécurisation du réservoir

12. LE SECTEUR DE VILLARS-FONTAINE

I.ETENDUE DU TERRITOIRE

La commune de Villars Fontaine est alimentée par la source de Villars.

II.RESSOURCES ET OUVRAGES D'ALIMENTATION

le captage, gravitaire alimente un réservoir de tête situé au-dessus de Villars Fontaine qui dispose d'un réservoir de 150 m³ qui alimente uniquement la commune.

Aucune interconnexion, donc aucun achat d'eau.

L'eau est très calcaire.

III.LES INDICATEURS TECHNIQUES

COMMUNE	Population INSEE 2024	Nombres abonnés EAU
VILLARS FONTAINE	119	74

Rendement 100 %

LES VOLUMES ET RATIOS			2024	2023	2022	2021	2024/2023
Volume total Produit	1	m³	5 481	5 118	5 810	5217	7.09%
Volume Total Acheté	2	m³	0	0	0	0	
Volume Total Introduit	3=2+1	m³	5 481	5 118	5 810	5217	7.09%
Volume Vente en gros	4	m³	0	0	0	0	
Volume total mis en distribution	5=3-4	m³	5 481	5 118	5 810	5217	7.09%
Volume Total Utilisé	6	m³	6 463	6 234	7 214	6746	3.67%
Volume Total Facturé	7	m³	6 328	6 134	7 214	6746	3.16%
Volume Total des Pertes	8=5-6	m³	-982	-1 116	-1 404	-1529	-12.01%

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

LE RESEAU DE DISTRIBUTION							
Longueur des réseaux	9	kms	1.694	1.537	1.537	1.537	10.21%
Indice Linéaire de Perte (ILP)	10=8/9/365	m³/j/km	-1.6	-2.0	-2.5	-2.7	-20.00%
Indice Linéaire de Consommation (ILC)	11=7/9/365	m³/j/km	10.2	10.9	12.9	12.0	-6.42%
Rendement Primaire	12 = 7/5	%	100%	100%	100%	100%	
Rendement Hydraulique	13=(6+4)/3	%	100%	100%	100%	100%	
Nombre d'abonnés	14		74	75	75	73	-1.3%
Consommation par abonné	15=7/14	m³/ab	85.5	81.8	96.2	92.4	4.52%
Densité linéaire des abonnés	16=14/9	ab/km	43.68	48.80	48.80	47.50	-10.48%

Le volume total utilisé correspond au volume non facturé et comprend :

- Les volumes utilisés par le prestataire de curage de réseau EU, prélevé sur des bornes incendie, et pour l'entretien du réseau.
- les volumes pour les besoins de service.
- Les dégrèvements sur les consommations, suite à une fuite après compteur sur les canalisations en eau potable des abonnés, sont appliqués avant facturation. Les modalités d'obtention des dégrèvements sont dorénavant harmonisées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le service des eaux reste vigilant quant à l'information auprès des abonnés. En effet dès lors qu'une surconsommation est constatée (lors de la relève semestrielle ou lors de relève ponctuelle), le service des eaux en informe l'abonné par courrier. L'abonné dispose alors d'un mois pour justifier de la réparation et faire la demande de dégrèvement. Il faut noter que l'abonné reste malgré tout responsable de l'entretien du réseau situé après compteur.

IV.INTERVENTION SUR LE SECTEUR

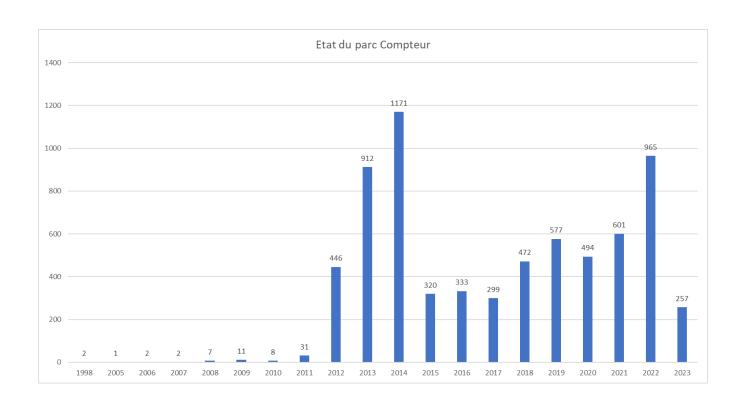
Les travaux réalisés en 2024 : /

Les prévisions 2025 : /

13. LE PRÉLÈVEMENT DES RESSOURCES

Lieu-Dit	type de ressource	Volume annuel autorisé m³/an	2024	2023	% volumes/autorisées du 1er janv au 31 décembre 2024
Combe de Lavaux	Source	55 000	52 216	55 761	94.94%
Larrey de Breuille	Source	200 000	103 505	97 743	51.75%
Au-dessus de l'Abîme	Source	73 000	48 776	40 216	66.82%
Boutenier	Source	58 400	8 246	7819	14.12%
Combe de l'Oise	Source	3 500	2 833	3 619	80.94%
Bois de Montchaloin	Source	10 000	3 809	2 144	38.09%
Sur les Roches	Source	69 350	55 191	42 707	79.58%
La fontaine aux chevaux	Source	4 015	2 465	2 161	61.39%
Source de Villars	Source	12 000	5 500	5 118	45.83%
Source de Rochotte	Source	2 190 000	628 623	625 330	28.70%
Source de Régnier	Source	2 190 000	026 023	023 330	20.70%
Puits 1965 et Forages 1974 &1977	Nappe du Meuzin	1 460 000	31 866	24 982	2.18%
Lieu-Dieu	Source	35 000	20 306	25 699	58.02%

14. LE PARC COMPTEUR DE LA RÉGIE



15. LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Nettoyage des réservoirs du Potu, de Lavaux, des Cazetiers, de Segrois, de Quemigny, de Chevannes, de Morey, de Nuits Saint Georges.

Recherche de fuite

Des fuites sur le réseau d'eau potable ont été détectées par système d'écoute sur bouches à clés et par contrôle visuel lors des relèves de compteur.

Les fuites sont alors réparées au plus vite afin de minimiser au maximum la perte d'eau sur le réseau.

Communes	sur Branchements	sur Conduites	sur Divers éléments avant compteur
BEVY		2	
BROCHON			1
CHAMBOEUF	2		
CHAMBOLLE MUSIGNY	1		
COUCHEY	1		
CURLEY	1	1	
CURTIL VERGY	1		1
FIXIN	1	2	1
GEVREY	3		
MESSANGES		1	
MOREY ST DENIS	3		
NUITS ST GEORGES	4	8	1
QUEMIGNY		2	
SEGROIS		2	
VILLERS LA FAYE		1	

Renouvellement des compteurs par secteur

	2024	2023	2022	2021
Branchement PE	3	7	9	7
Branchement Pb	0	1	2	3
Poteau Incendie	1	0	0	0
Compteurs	207	276	976	579



Année	Localisation	ml de canalisations renouvelées / neuves
2019	Morey route Grands Crus + route de la Montagne + rues Haute et Prés aux Loups Chambolle Véloroute (partie 2) + rue de Vergy Chamboeuf vers ferme de la Reppe Curley rue de Vergy Couchey rue de l'Europe	2815
2019	NSG : réseau neuf extension Karrière	1215
2021	NSG : renouvellement réseau rues Tribourg, Chaux et Ste Anne	560
2021	Chevannes: renouvellement réseau	900
2022	Morey Rue Ribordot	370
2022	Chambolle: impasse carré	1011
2022	Brochon : Eglise Courtreuil Rapitot	481
2022	Morey Rue Basse	203
2023	Fixin rue des Ormeaux	400
2023	Gevrey : avenue de Spy - rue de la Marie - rue de la Combe du Dessus - Ru Docteur Pujo	1000
2023	Chambolle : rue de Morey - ruelle du Lavoir - rue des Champs	270
2023	Villers la faye : rue des Domus	40
2024	Renouvellement canalisation Concoeur réservoir	60

Taux de renouvellement annuel 0,03%

Taux de renouvellement sur 5 ans 0.80%

16. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICES D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES

ANNÉE 2024				
RESSOURCE	INDICE PROTECTION DES RESSOURCES			
ROCHOTTE (alimentation NSG)	80			
REGNIER (alimentation NSG)	80			
PUITS 65,74 et 74 (NSG)	80			
PAQUIER DU POTU (alimentation Cote)	100			
SOURCE LAVAUX	80			
SOUS-BREUIL (alimentation Hautes-Côtes)	80			
ABIME DE BEVY (alimentation Hautes-Côtes)	80			
REULLE-VERGY (alimentation Hautes-Côtes)	60			
QUEMIGNY	60			
SEGROIS	100			
LIEU-DIEU (alimentation Villers-la-Faye)	80			
VILLARS-FONTAINE	60			

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100%.

- √ 0%: aucune action
- ✓ 20%: études environnementales et hydrogéologiques en cours
- √ 40%: avis de l'hydrogéologue agréé signé
- ✓ 50% : dossier recevable, déposé en préfecture
- √ 60%: arrêté préfectoral signé
- √ 80% : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
- √ 100% : procédure de suivi de l'application de l'arrêté

INDICES DE CONFORMITÉ DES RESSOURCES

✓ TAUX DE CONFORMITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DU CONTRÔLE SANITAIRE

ANNÉE 2024				
NUITS -SAINT-GEORGES	100 %			
LA CÔTE	100%			
CHAMBOLLE-MOREY	100%			
HAUTES-CÔTES	100%			
QUEMIGNY	100%			
CHEVANNES	100%			
SEGROIS	100%			
VILLERS-LA-FAYE	100%			
VILLARS-FONTAINE	100%			

✓ TAUX DE CONFORMITÉ PHYSICO-CHIMIQUE AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE

ANNÉE 2024			
	NITRATES	PESTICIDES	
NUITS -SAINT-GEORGES	100%	100 %	
LA CÔTE	100%	100%	
CHAMBOLLE-MOREY	100%	100%	
HAUTES-CÔTES	100%	100%	
QUEMIGNY	100%	100%	
CHEVANNES	100 %	100 %	
SEGROIS	100%	100%	
VILLERS-LA-FAYE	100%	100%	
VILLARS-FONTAINE	100%	100%	

III- INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

ANNÉE 2024 **BAREME DE 120 POINTS PAR SECTEUR** 100 **NUITS -SAINT-GEORGES** 93 LA CÔTE 93 **CHAMBOLLE-MOREY** 93 HAUTES-CÔTES 93 QUEMIGNY 93 CHEVANNES 93 **SEGROIS** 90 VILLERS-LA-FAYE 70 VILLARS-FONTAINE **INDICE MOYEN:** 90

✓ TAUX DE RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

ANNÉE 2024				
NUITS -SAINT-GEORGES	80.5%			
LA CÔTE	84.7%			
CHAMBOLLE-MOREY	79.1%			
HAUTES-CÔTES	68.6%			
QUEMIGNY	100.0%			
CHEVANNES	100.0%			
SEGROIS	100.0%			
VILLERS-LA-FAYE	88.0%			
VILLARS-FONTAINE	100.0%			
RENDEMENT MOYEN*:	88.9%			

✓ INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS EN M³/ KMS /J

ANNÉE 2024				
NUITS -SAINT-GEORGES	7.42			
LA CÔTE	4.39			
CHAMBOLLE-MOREY	2.17			
HAUTES-CÔTES	2.29			
QUEMIGNY	0			
CHEVANNES	0			
SEGROIS	0			
VILLERS-LA-FAYE	1.12			
VILLARS-FONTAINE	0			
INDICE LINÉAIRE MOYEN:	1.93			

✓ INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU EN M³/ KMS /J

ANNÉE 2024				
NUITS -SAINT-GEORGES	6.0			
LA CÔTE	3.4			
CHAMBOLLE-MOREY	1.9			
HAUTES-CÔTES	1.7			
QUEMIGNY	0			
CHEVANNES	0			
SEGROIS	0			
VILLERS-LA-FAYE	0.8			
VILLARS-FONTAINE	0			
INDICE LINÉAIRE MOYEN:	1.53			

✓ INDICATEUR GLOBAL DE LA QUALITÉ DE L'EAU (source ARS)

Indicateur global de qualité		
	A : Eau de bonne qualité	
Α	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées	
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation	
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation	

L'eau distribuée est de bonne qualité et peut être consommée par tous.

17. LE SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE – 2023-2025

Les Objectifs du Schéma directeur d'eau potable sont :

- D'améliorer la connaissance des infrastructures existantes;
- De recenser et mettre en évidence les problèmes existants et émergeants ;
- > D'appréhender les besoins en alimentation en eau potable à court, moyen et long terme ;
- ➤ De proposer des solutions techniques appropriées et viables afin de remédier aux faiblesses et insuffisances de l'existant;
- D'optimiser le fonctionnement et la gestion du système d'alimentation en eau potable en situation actuelle et future ;
- ➤ De proposer à la Communauté de communes une stratégie de renouvellement de son patrimoine réseaux.

Le déroulement de l'étude s'effectue en 5 phases :

Phase 1: la connaissance physique du système d'alimentation en eau potable (2023 -2024):

- La visite des ouvrages
- La rencontre avec les délégataires pour identification des points noirs
- L'étude de la défense contre l'incendie (réalisation d'un SCDECI pour les communes
- L'établissement de profils altimétriques

Phase 2 : l'état des lieux et analyse de la production et de la consommation actuelles (2024)

- La protection et gestion quantitative des ressources
- L'analyse de la qualité de l'eau
- L'analyse de la production et de la consommation actuelles
- L'étude du parc compteurs abonnées
- -La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable

Phase 3: l'analyse du fonctionnement du réseau (2024)

- Les campagne de mesures (récupération et d'analyse des données issues de la télésurveillance)
- La sectorisation des fuites du réseau : suivi des débits de nuit
- -l'analyse des besoins futurs
- Le bilan ressources/besoins futurs

Phase 4: la modélisation hydraulique du réseau (Eté 2025)

Phase 5: la construction du Schéma directeur et donc le rendu de l'étude (Novembre 2025)

18. LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION

La réforme des redevances des agences de l'eau a été adoptée dans la loi de finances 2024 est entrée en vigueur en 2025, en cohérence avec le douzième programme de l'Agence de l'eau (2025–2030).

Plusieurs textes réglementaires publiés en 2024 ont précisé ses modalités et son calendrier d'application.

Cette réforme supprime certaines redevances existantes, telles que celles liées à la pollution non domestique et à la modernisation des réseaux de collecte. Elle met également fin à la prime pour performance épuratoire et au mécanisme de doublement (dit "Grenelle") de la redevance de prélèvement en cas de pertes d'eau non maîtrisées.

En contrepartie, de **nouvelles redevances** sont introduites :

- ✓ Une redevance sur la consommation d'eau potable, à la charge des abonnés;
- ✓ Deux redevances liées à la **performance des services publics d'eau et d'assainissement**, dues par les autorités organisatrices.

Ces redevances de performance seront modulées selon plusieurs critères :

- ✓ Pour l'eau potable : rendements des réseaux et connaissance patrimoniale ;
- ✓ Pour l'assainissement : conformité et performance des équipements, qualité de l'autosurveillance et efficacité du dispositif global.

La Communauté de communes devra, dès 2025, répercuter ces montants sur les factures des usagers via une ligne dédiée, après délibération en 2024.

La performance Eau (réseau et connaissance patrimoniale) permettra de réduire de 80 % la redevance due par la collectivité à l'agence de l'Eau.

Pour 2025, la réduction de 80 % sera appliquée automatiquement.

Les ajustements de performance entreront pleinement en vigueur en 2026, sur la base des données 2025.

La réforme est encadrée par le décret n°2024-787 du 9 juillet 2024, modifié par le décret n°2025-66 du 24 janvier 2025, et précisée par cinq arrêtés publiés entre juillet et décembre 2024. Ces textes couvrent notamment :

- la mesure des prélèvements d'eau,
- l'établissement des redevances de consommation et de performance,
- les plafonds forfaitaires,
- · les modalités de facturation,
- et la mise à jour du cadre juridique des versements liés à la pollution domestique.

Cette réforme s'accompagne également d'une refonte des indicateurs de performance du SISPEA, attendue pour 2024.

19. LE RAPPORT FINANCIER 2024

Pour rappel, les principales recettes du budget Eau proviennent de

- La vente d'eau aux abonnés
- La location de compteurs
- Les subventions
- Les travaux de raccordement et de branchement au réseau de distribution

Les principales dépenses du budget sont :

- Le remboursement du capital
- Le coût des travaux, l'entretien et le développement du réseau
- L'acquisition du matériel

I.LA TARIFICATION DE L'EAU EN 2024

Une délibération du Conseil communautaire est votée chaque année pour définir le prix de l'eau par secteur. (C23/129 du 12/12/2023)

Selon les disparités du territoire et les différentes Communautés de communes avant la fusion de 2017, le tarif de l'eau variait mais une harmonisation a été enclenchée en 2019 pour lisser celui-ci sur une période de 6 ans

	Nuits- Saint- Georges	Villars- Fontaine	Villers-La- Faye	Territoire ex CC Gevrey	Segrois
Forfait eau € HT / an pour un compteur 15mm	41.24€	41.91€	40.20€	41.86 G	41.60 €
Redevance € HT/m ³	1.66 €	1.46€	1.46 €	1.51€	1.46 G
Fonds Financier de Renouvellement FFR (Agence de l'Eau)	0.0075 €	0.2000€	1.1000 C	0.5500€	0.5500€
Piscine publique	1.38 G				
Eau industriels catégorie 1	1.38 €	1.20€	1.20 €	1.23€	1.07€
Eau industriels catégorie 2	1.07 €	0.93€	0.93 €	0.95€	0.83€
Préservation des ressources €°HT/m° (Agence de l'Eau)	0.0567 €	0.0584€	0.0729 €	0.0878€	0.0462 €

Décomposition du prix de l'eau au 1er janvier 2024 pour un compteur de diamètre 15

SECTEUR	PU/m3 HT conso	PU/m3 HT provision renouvellement réseaux	PU/m3 HT Agence de l'eau lutte contre la pollution	PU/m3 HT Préservation ressource eau	PU/an HT partie fixe	PU/m3 TTC total eau potable pour 120 m3 (TVA 5,5%)
NSG	1.6600€	0.0075€	0.28€	0.0567€	41.24€	2.4770 €
VILLARS-FONTAINE	1.4600€	0.2000€	0.28€	0.0584€	41.91€	2.4768 €
VILLERS-LA-FAYE	1.4600€	1.1000€	0.28€	0.0729€	40.20€	3.4265 €
Territoire GEVREY	1.5100€	0.5500 €	0.28€	0.0878€	41.86€	2.9293€
SEGROIS	1.4600€	0.5500€	0.28€	0.0462€	41.60€	2.8304€

II. LE BILAN FINANCIER 2024

a- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DÉPENSES</u>		CA 2024
011	Charges à caractère général	981 129.38 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	549 509.90 €
014	Atténuations de produits	414 683.00 €
023	Virement à la section d'investissement	0.00€
042	Amortissement	957 441.88 €

65	Autres charges de gestion	77 259.61 €
66	Charges financières	71 233.15 €
67	Charges exceptionnelles	11 099.31 €
68	Provisions	13 755.81 €
022 Dépenses imprévues		0.00€
Total des dépenses de fonctionnement		3 076 112.04 €

RECETTES		CA 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00€
013	Remboursement arrêt maladie	7 101.33 €
42	Amortissement subventions	41 666.00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	3 356 046.50 €
74	Subventions d'exploitation	13 782.40 €
75	Autres Produits de gestion courante	33 128.15 €
77	Produits exceptionnels	1 689.02 €
78	Provisions	13 782.33 €
Total des rec	ettes de fonctionnement	3 467 195.73 €

Résultat de l'exercice	391 083.69 €
Résultat antérieur	3 276 576.10 €

Résultat de clôture	3 667 659.79 €
---------------------	----------------

b- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		CA 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00€
020	Dépenses imprévues	0.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	208 372.77 €
20	Immobilisations incorporelles	78 467.50 €
21	Immobilisations corporelles	130 413.22 €
23	Immobilisations en cours	564 654.17 €
040	Amortissement subvention et reprise provision	41 666.00 €
041	Opération patrimoniale	0.00€
Total des dép	Total des dépenses d'investissement	

RECETTES		CA 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	485.41 €
13	Subventions d'investissement reçues	47 476.00 €
16	Emprunt	0.00€
021	Virement de la section d'exploitation	0.00€
040	Amortissement	957 441.88 €
041	Opération patrimoniale	0.00€
23	Immobilisations en cours	0.00€
Total des re	cettes d'investissement	1 005 403.29 €

Résultat d'investissement de l'exercice	-18 170.37 €
Résultat antérieur	969 254.60 €
Reste à réaliser	-356 632.00 €
Résultat de clôture	594 452.23 €
Résultat global de clôture	4 262 112.02 €

c- LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN 2024

